



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-035

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

l'interdiction de la circulation,

rue de l'Obloie

du 12 février au 16 février 2024 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux d'AMÉNAGEMENT DE L'ACCES SUR PARCELLE situés face au N° 525-533 rue de l'Obloie à ISBERGUES,

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise TRBA, Zone Industrielle Douai-Dorignies, 58 rue Jules Gosselet, 59500 DOUAI, à compter du lundi 12 février 2024 jusqu'au vendredi 16 février 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera interdite au droit des travaux susmentionnés situés rue de l'Obloie à ISBERGUES du lundi 12 février 2024 jusqu'au vendredi 16 février 2024 inclus

Article 2 : Un itinéraire de déviation sera mis en place.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise TRBA chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **12 FEV. 2024**

Le Maire,




David THELLIER

Publié le **13 FEV. 2024**